



**PRÉFET  
DE LA MOSELLE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Metz, le 25 août 2021

### COVID-19

#### **Opérations exceptionnelles de vaccination dans les centres commerciaux à l'occasion de la rentrée des classes, les samedis 28 août et 4 septembre**

Une grande opération de vaccination est mise en œuvre dans les centres commerciaux à l'occasion de la rentrée des classes.

Actuellement, 61,8 % de la population mosellane est complètement vaccinée, et de nombreuses doses sont encore disponibles dans les centres de vaccination du département. Être vacciné empêche de développer une forme grave du virus, aide à réduire les risques de circulation et de transmission du virus, et permet également d'obtenir son passe sanitaire.

Les week-ends précédant et suivant la rentrée scolaire vont faire l'objet d'un grand dispositif de vaccination au sein de centres commerciaux du département, qui accueilleront des centres temporaires de vaccination afin de faciliter l'accès au vaccin.

Les personnes majeures sans condition et les adolescents de 12 à 17 ans pourront bénéficier d'une première dose de vaccin avant de retrouver le chemin de l'école, et avant l'instauration du passe sanitaire pour les mineurs âgés de 12 à 17 ans à compter du 30 septembre.

La préfecture de la Moselle et la délégation territoriale de l'agence régionale de santé Grand Est s'associent à ces centres commerciaux afin de déployer les opérations de vaccination avec la mobilisation des équipes des centres de vaccination. Ainsi, il sera possible de se faire vacciner le samedi 28 août dans les centres commerciaux suivants :

- **Carrefour Géric à Thionville** - de 9h à 20h, sous la supervision de la clinique Notre-Dame du groupe ELSAN ;
- **Leclerc à Fameck** - de 10h à 19h, sous la supervision du centre de vaccination de Faulquemont-Créhange ;
- **B'Est à Farébersviller** - de 10h à 19h, sous la supervision de SOS Santé Saint-Avoid ;
- **Auchan Semécourt** - de 10h à 20h, sous la supervision de la clinique Notre-Dame du groupe ELSAN ;
- **Centre Saint-Jacques à Metz** - de 10h à 20h, sous la supervision de la clinique Claude Bernard ;
- **Muse à Metz** - de 10h à 18h, sous la supervision du CHR Metz-Thionville.

Cette opération sera également renouvelée le samedi 4 septembre, il est toutefois possible que les lieux soient amenés à changer.

Les secondes doses seront quant à elles assurées aux mêmes endroits 3 semaines après la première injection.

- Nous vous remercions de bien vouloir diffuser ces informations -

#### **Contacts presse**

Noëly Ballabio : 06 18 36 20 07

Loïcia Lepage : 06 85 23 33 90

Mél : [pref-communication@moselle.gouv.fr](mailto:pref-communication@moselle.gouv.fr)

9, place de la préfecture – 57 034 Metz

Cabinet du préfet de la Moselle  
Service départemental de la  
communication interministérielle

ARS Grand Est : [ars-grandest-presse@ars.sante.fr](mailto:ars-grandest-presse@ars.sante.fr)